

BOURG-EN-BRESSE - LOGEMENT

Cohabitants cherchent voisins pour partager le bien

Un projet d'habitat participatif devrait voir le jour à l'horizon 2018 sur un terrain situé quartier gare. Les porteurs du projet recherchent encore des cohabitants.

Vu 40 fois | Le 04/06/2016 à 05:00 | Réagir



■ Stéphane Stenger, l'un des porteurs du projet, montre un aperçu de ce à quoi pourrait ressembler la future maison partagée. Photo Pierre-Yves ROYET

Partager votre salon, votre buanderie, votre jardin, et bien plus encore avec votre voisin. Ça vous tente ? L'habitat participatif, ou partagé, puisque c'est ce dont il s'agit, fait des émules aux quatre coins de la France. Depuis 2002, un petit groupe de Burgiens s'est constitué. Il a évolué au fil du temps, mais son objectif reste le même depuis 2012 : réussir à faire construire, à Bourg-en-Bresse, une maison pas comme les autres. « Nous vivons dans une société mondialisée, dans laquelle on souffre, entre autres, de l'individualisme. C'est un peu en réponse à cela que l'on observe, petit à petit, l'émergence de petits groupes. Il y a les circuits courts de consommation, les jardins partagés, les coopératives, etc. », explique Stéphane Stenger, partie prenante du projet. Et puis il y a l'apparition de l'habitat dit participatif.

Réunir toutes les générations

À Bourg, le projet devrait voir le jour d'ici deux ans, quartier gare de la ville. « Pour l'instant, notre groupe est composé de cinq foyers. À terme, et au moment de poser nos valises dans notre maison, nous souhaitons en compter une dizaine. Nous avons la volonté de réunir toutes les générations sous un même toit, ce qui n'est pas le cas pour le moment », souligne ce père de famille de grands enfants.

Le groupe est actuellement à la recherche de jeunes familles.

Si les futurs cohabitants ne sont pas encore au complet, ils ont toutefois déjà trouvé le terrain qu'ils souhaitent acheter. Ils devraient en faire l'acquisition dans les prochaines semaines. « Le lieu est magnifique, s'enthousiasme le porte-parole. Tous les logements pourront être orientés plein Sud, à deux pas de toutes les commodités de la ville. »

L'idéal pour ces Burgiens, dont les idéaux se rejoignent : solidarité, écologie, mixité sociale et mélange des générations. Mais comment ces valeurs, vont-elles pouvoir être toutes réunies sous un même toit ? « L'habitat partagé n'est pas un kolkhoze, pas un kibboutz, pas une communauté, ou je ne sais quel village de soixante-huitards. La tyrannie du commun en sera exclue. C'est beaucoup plus pragmatique que cela. Chaque foyer sera autonome, mais ouvert sur des espaces communs. Le tout, proche de la maison passive. »

Tags de l'article

ENVIRONNEMENT
POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT
SOCIÉTÉ LOGEMENT
AIN - BOURG-EN-BRESSE ET SES ENVIRONS

DANS LA MÊME RUBRIQUE



RHÔNE

Rillieux-la-Pape s'engage à diminuer de moitié sa facture d'énergie

ENVIRONNEMENT

Pourquoi il est urgent d'agir pour le climat

PÉLUSSIN

La Maison du Parc abrite une grainothèque

TOUS LES ARTICLES

Newsletters

Chaque matin, recevez toute l'actualité de votre département par mail.

Inscrivez-vous gratuitement

Plus de 10.000 véhicules d'occasion disponibles immédiatement dans notre Réseau Renault !

Renault Occasions

Arthrose : Les séniors se ruent sur cette épice qui soulage les douleurs !

Santé Corps Esprit

Publicité

JOURNAL EN NUMÉRIQUE



Télécharger l'édition de Lyon - Villeurbanne - Caluire

TÉLÉCHARGEZ VOTRE ÉDITION EN NUMÉRIQUE

Autrement dit, chaque famille vivra dans un logement totalement indépendant, mais partagera, en fonction de ses besoins ou de ses envies, un salon, une cuisine, une chambre d'amis, un atelier, un garage à vélos, un jardin, un potager, selon les desiderata et la créativité du groupe constitué. « L'esprit même d'un tel projet, c'est de pouvoir se rencontrer et casser la croûte, sans avoir besoin de s'inviter, de partager des services, des savoir-faire, que les retraités aident les plus jeunes et vice-versa. »

Note Contact : habitaparticipatifbourg@gmail.com

2 500 En euros, le prix au m² qu'il faut investir pour devenir propriétaire d'un logement intégrant un programme d'habitat participatif.

Pierre-Yves Royet pierre Yves.royet@leprogres.fr

VOUS AVEZ AIMÉ
CET ARTICLE ?
PARTAGEZ-LE !

Tweeter



ENVOYER À UN AMI



IMPRIMER

Tags : ENVIRONNEMENT - POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT - SOCIÉTÉ - LOGEMENT
- AIN - BOURG-EN-BRESSE ET SES ENVIRONS
